

Qualité et sécurité des soins

La démarche Qualité de l'IMM



Elle concerne tous les professionnels de l'IMM à travers leur implication dans l'analyse des parcours des patients quel que soit le mode de prise en charge et le type de pathologie, la réflexion collégiale autour des bonnes pratiques médicales et soignantes, la rédaction de documents qualité, permettant de sécuriser les prises en charge. Ce travail d'analyse et d'élaboration collectives est complété par un travail d'audits, d'enquêtes, d'évaluation des pratiques professionnelles (EPP) et l'analyse des fiches d'évènements indésirables et des réclamations patients et ce dans une volonté claire et affichée d'amélioration continue.

Cette démarche qualité institutionnelle qui repose entre autres sur des référentiels nationaux édités par la Haute Autorité de Santé (HAS) intègre bien évidemment les accréditations et certifications rendues obligatoires par la réglementation et dont la plupart repose sur les normes ISO. A titre d'exemple, c'est le cas du Département de Biologie Médicale certifié par le COFRAC.

Cette politique qualité est pilotée et déployée par une Direction de la Recherche Clinique et de la Qualité et des Risques (DRCQR) dont les responsables sont :

- **Nathalie BASS**, Directeur (joignable au 61 29)
- **Christine PINATON**, Coordonnateur des Risques et des Vigilances (joignable au ...)
- **Myriam LUTAN**, Responsable des contentieux Patients

La Direction Qualité et Risques travaille en étroite collaboration avec la Commission des Usagers (CDU), qui assure au sein de l'IMM une représentation des associations d'utilisateurs.